



**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'APELP
tenue au restaurant *La Maison bleue*, 2441 ch. des Iles, Entrelacs
le samedi 3 août 2013, à 9:00h**

1. Constatation du quorum

À 9:05h, 26 personnes sont présentes, le quorum est constaté. Pierre Lacombe déclare l'Assemblée générale annuelle ouverte.

2. Nomination d'un Président d'assemblée

Normand Tessier propose Pierre Lacombe comme Président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3. Nomination d'un Secrétaire d'assemblée

Normand Tessier propose Carole Beaudoin comme Secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption de l'ordre du jour

François Linteau propose l'ordre du jour et l'ajout du point 11.1 : Bulletin municipal. Madame Gisèle Barbeau appuie l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 août 2012

Les personnes présentes ont pu consulter le procès-verbal sur le site internet de l'association. Monsieur Drouin propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2012, appuyé par Madame Bleyer. Adopté à l'unanimité.

6. Lecture du rapport d'activités du Conseil d'administration 2012-2013

Monsieur Normand Tessier fait lecture du rapport d'activités 2012-2013 du Conseil d'administration. Document en annexe.

À l'Assemblée générale 2012, dix (10) priorités avaient été définies pour l'année. La majorité des mandats ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

En réaction au rapport d'activités, Monsieur Linteau souhaite que la visibilité de l'APELP soit améliorée avec l'ajout d'informations sur les activités de l'APELP dans les bulletins municipaux publiés par la municipalité. Normand Tessier précise que c'est aussi le souhait des membres du conseil de l'APELP.

7. Présentation de la liste de tâches à accomplir par le CA

Michel Lamarre présente une liste des tâches à effectuer par les membres du CA. Un des objectifs visés par cet exercice est de sensibiliser les gens à la nature du travail à accomplir pour ainsi attirer de nouveaux membres. Cette liste va aussi permettre au CA d'être plus structuré, répartir le volume de travail plus équitablement entre les membres du CA, et s'assurer que tout le travail soit accompli. Document en annexe.

Un autre item sera ajouté à la liste des tâches : accueil des nouveaux propriétaires, sous la section membership.

8. Adoption des états financiers 2012-2013

Toutes les personnes présentes ont reçu une copie des états financiers. Monsieur Pierre Lacombe en fait la lecture et commente l'état des revenus et dépenses pour 2012-2013. Monsieur Lacombe spécifie que la comptabilité relative à l'ensemencement du lac est faite distinctement des autres activités de l'association, et ce, en dépit du fait qu'il n'y a qu'un seul compte de banque. Madame Bleyer propose, Monsieur Charbonneaux appuie l'adoption des États financiers 2012-2013 tel que présenté. Adopté à l'unanimité. Document en annexe.

9. Analyse de l'eau du lac en 2012

Les résultats de l'analyse de l'eau sont présentés et commentés par Michel Lamarre.

Les échantillons pour l'analyse de l'eau du lac ont été prélevés le 5 août 2012, à quinze (15) endroits différents. Michel Lamarre explique qu'il pleuvait cette journée-là et qu'il y avait un vent du sud-ouest. Ceci peut avoir eu un impact sur les résultats qui sont à plusieurs endroits, moins bons que ceux de l'année précédente. Par ailleurs, il est à noter que ceci représente le portrait d'une seule journée et ce portrait fluctue d'une journée à l'autre. Sur demande de Madame Gatien, il est spécifié que pour 0 à 20 coliformes fécaux/100 ml, la qualité de l'eau est excellente pour la baignade. Les endroits les plus problématiques demeurent au niveau de la rivière Jean-Venne.

Les lectures du disque Secchi, qui donnent des statistiques sur la visibilité de l'eau du lac, n'ont pas été faites en 2012. Cependant, Michel Lamarre mentionne qu'il a fait une lecture cette année et que cette lecture indiquait une visibilité d'environ douze (12) pieds, alors que les lectures antérieures indiquaient quinze (15) pieds.

Pour ceux qui désirent se prévaloir du service d'analyse de l'eau du robinet, des bouteilles de prélèvement sont disponibles à l'Assemblée générale et seront ramassées le lendemain chez Monsieur Léonard au 641 rue des Tourterelles.

10. Campagne d'ensemencement 2013

L'état des revenus et dépenses, ainsi que le solde en banque pour l'ensemencement du lac a été présenté au point 8 du présent ordre du jour : adoption des états financiers.

Monsieur Normand Tessier ajoute que pour un montant de 2000\$ nous avons eu 680 truites et 60 livres de grosses truites (environ 30 truites).

Suite à une discussion, plusieurs membres demandent de ne plus annoncer le lieu et la date de l'ensemencement pour éviter la surpêche. Monsieur Tessier indique que cette question avait été soulevée lors d'une réunion des membres du CA. Ainsi, seule la date a été divulguée et le lieu de l'ensemencement changé. Pour l'année prochaine, aucune de ces informations ne seront divulguées à l'avance.

11. Varia

11.1 Bulletin municipal

Ce sujet a été discuté au point 6 du présent ordre du jour: lecture du rapport d'activités du Conseil d'administration 2012-2013.

11.2 Activité au lac des Iles

Un membre nous informe que le 25 août prochain aura lieu une visite en canot du lac des Iles.

11.3 Vols au lac des Iles

Des membres rapportent qu'il y a eu récemment plusieurs vols de moteurs et autres équipements nautiques au lac des Iles. À la connaissance des membres présents, seul un vol de moteur a eu lieu au lac Patrick en novembre dernier. Il est recommandé de rester vigilant.

11.4 Site web de l'APELP

Michel Lamarre fait part des statistiques sur la fréquentation du site web de l'APELP. Ainsi, du 1^{er} janvier au 31 juillet 2013, il y a eu 238 visites (accès au site) faites par 140 visiteurs différents.

11.5 Projets immobiliers

Plusieurs personnes sont préoccupées par rapport au développement des projets immobiliers attenants au lac Patrick. Il est mentionné que le projet du Camp Le Nordet est gelé, en attente d'une décision légale. Quant au projet Vella Champêtre, il semble que le promoteur peine à vendre des terrains malgré la publicité faite au salon des Chalets et maisons de campagne.

12. Détermination des priorités pour 2013-2014

Les membres passent en revue le rapport d'activités et discutent de la pertinence de reconduire les dossiers pour l'année qui vient. Voici la liste des priorités retenues :

- 1- Poursuivre les études sur l'ensablement et la sédimentation
- 2- Poursuivre la surveillance des deux projets immobiliers Camp Le Nordet et Vella Champêtre.

- 3- Poursuivre la surveillance des coliformes de la rivière Jean-Venne, la surveillance la qualité des installations septiques le long de cette rivière et l'élaboration d'un plan d'actions concertées vouées à la protection de la qualité de l'eau de la rivière.
- 4- Poursuivre la publication du *Bulletin de liaison*.
- 5- Poursuivre l'ensemencement de truites mouchetées.
- 6- Poursuivre l'analyse de l'eau du lac, les lectures du disque Secchi et le service de l'analyse de l'eau du robinet.
- 7- Améliorer la visibilité de l'APELP, notamment en publiant des informations dans le bulletin municipal.
- 8- Poursuivre le ménage de la rivière Jean-Venne.
- 9- Poursuivre notre implication dans le comité des sentiers.
- 10- En l'absence d'un Comité Consultatif en Environnement, rester vigilant quant aux possibles conflits entre la protection de l'environnement et le développement.
- 11- Demeurer vigilant par rapport à la proposition sur le mesurage des boues dans la mesure où d'autres municipalités adoptent de mode de fonctionnement.

Pendant la discussion, Monsieur Pierre Lacombe nous informe qu'en juin dernier, il a remarqué que les poteaux qui avaient été installés au village afin d'empêcher les branches et les détritiques de se retrouver dans la rivière Jean-Venne avaient été enlevés. Le représentant de la municipalité, Monsieur Dubois, n'était pas au courant de cette situation et va enquêter pour avoir plus d'explications à ce sujet.

La municipalité d'Entrelacs a pris la position de ne pas être précurseur dans le dossier du mesurage des boues. Cependant, Monsieur François Linteau nous incite à demeurer vigilant si d'autres municipalités décident d'implanter le mesurage des boues. Par ailleurs, Monsieur Dubois nous informe qu'une étude est présentement en cours à la municipalité pour revoir la fréquence de la vidange des fosses septiques.

Plusieurs membres ont posé des questions sur la capacité portante du lac. Il est spécifié que la situation du lac Patrick est fort différente de celle du lac des Iles. De plus, selon l'étude effectuée l'année dernière, basée sur la méthodologie utilisée par l'ADLIE, le lac n'a pas atteint son point de saturation en termes de nombre d'embarcations et n'est pas à risque pour le moment.

13 . Détermination du montant de cotisation annuelle pour l'année 2013-2014

Monsieur Filteau propose, Madame Barbeau appuie, que la cotisation annuelle pour 2013-2014 soit maintenue à 25 \$. Adopté à l'unanimité.

En réponse à une question demandant le nombre de cotisations potentielles, Monsieur Michel Lamarre répond qu'il a une liste de 150 propriétés réparties comme suit : 7 riverains de la rivière Jean-Venne, 92 riverains du lac Patrick, 17 propriétaires de droit de passage, 5 accès au lac, et 29 autres résidants dont la nature de l'accès reste à déterminer.

14. Élection du Conseil d'administration 2013-2014

Tous les membres du CA de l'année 2012-2013 ont confirmé leur candidature pour l'année prochaine. Il s'agit de : Carole Beaudoin, Hilda Bleyer, Michel Béland, Pierre Lacombe, Michel Lamarre, Jacques Léonard et Normand Tessier. Un nouveau membre soumet sa candidature : Nicolas Charbonneaux.

Madame Gatien propose et Monsieur Bergeron appuie l'élection du conseil d'administration. Adopté à l'unanimité.

Une motion de félicitations est adressée aux membres du CA pour le travail accompli au cours de la dernière année.

15. Levée de l'Assemblée

L'Assemblée est levée à 11:40 heures.